

**N° 272.** — DÉCISION prescrivant la tenue d'une comptabilité régulière de tous les articles, matériel scolaire et livres classiques existant dans chaque école publique.

Le Directeur de l'Intérieur *p. i.*,

Considérant que pour assurer le service des fournitures classiques nécessaires à la bonne marche des écoles publiques, et se rendre un compte exact des dépenses que ces fournitures occasionnent au budget, il importe de tenir une comptabilité régulière de tous les articles, matériel scolaire et livres classiques existant dans chaque école,

DÉCIDE :

Art. 1<sup>er</sup>. Il sera procédé, dans le plus bref délai, au recensement des fournitures scolaires, matériel autre que le mobilier, livres et objets classiques de toute nature existant dans chacune des écoles publiques de Papeete et de Paœa.

Les inventaires seront dressés et arrêtés, pour chaque école, par un employé du bureau des finances et approvisionnements et par le directeur ou la directrice de l'école.

Art. 2. Il sera ouvert au bureau des finances un registre-balance sur lequel seront inscrites, à l'avenir, au fur et à mesure des délivrances, toutes les fournitures faites aux écoles; l'existant au 1<sup>er</sup> octobre 1885 y sera reporté.

Art. 3. Le 1<sup>er</sup> janvier, le 1<sup>er</sup> avril, le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> octobre, les directeurs ou directrices dresseront l'état des objets perdus ou hors d'usage pendant le trimestre écoulé.

Cet état, soumis au visa du Directeur de l'Intérieur, sera transmis au bureau des finances pour être apostillé sur le livre-balance.

Papeete, le 28 septembre 1885.

Signé : LAGARDE.

---

### NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

PAR DÉCISIONS MINISTÉRIELLES :

— En date du 9 juillet 1885 —

**N° 275.** — M. Vidal, commis de 2<sup>e</sup> classe à la Direction de l'Intérieur de Tahiti, a été nommé à la 1<sup>re</sup> classe de son emploi, pour continuer ses services dans la même colonie.

— En date du 20 juillet 1885 —

**N° 274.** — Le Ministre de la marine et des colonies a prononcé